Responsable du service bâtiments et travaux (h/f)

Offre n° 0050240401379821



Synthèse de l'offre

Publiée le 23/04/2024

Employeur: COMMUNE DE FLAMANVILLE

27 rue du Château - BP 6 50340 FLAMANVILLE

Site web de l'employeur: http://www.flamanville.fr

Lieu de travail: FLAMANVILLE

Poste à pourvoir le: 01/07/2024

Date limite de candidature: 23/05/2024

Type d'emploi : Emploi permanent - création d'emploi

Nombre de postes: 1

Détails de l'offre

Famille de métiers: Architecture, bâtiment et logistique > Gestion des services techniques et des bâtiments

Grade(s) recherché(s): Technicien Technicien principal de 2ème classe Technicien principal de 1ère classe

Métier(s): Responsable des bâtiments

Ouvert aux contractuels: Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique)

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail: Temps complet, 1607 heures annuelles

Télétravail: Non

Management: Oui

Experience souhaitée: Confirmé

Rémunération indicative : Rémunération statutaire + régime indemnitaire

Descriptif de l'emploi :

La commune de Flamanville offre à ses 1789 habitants tous les services nécessaires à une bonne qualité de vie comme en témoignent ses établissements scolaires (écoles, collège), ses infrastructures sportives et culturelles comme le château du 17ème siècle doté d'un parc de 23 hectares, sa vie associative et ses différents commerces du Centre bourg.

Dans ce cadre, la commune de Flamanville possède un patrimoine bâti conséquent en attente de projets d'évolution

Missions / conditions d'exercice :

Sous la responsabilité du directeur général des services, vous serez en charge de la gestion et du suivi des bâtiments communaux ainsi que des travaux engagés par la commune.

Vos prochaines missions:

- encadrer une équipe d'agents en charge des travaux et de l'entretien des bâtiments communaux,
- gérer et suivre des établissements recevant du public (ERP) en lien avec les services de l'État (commissions de sécurité et d'accessibilité),
- surveiller, planifier et suivre la maintenance sur l'ensemble du parc immobilier de la commune (logements, château, gendarmerie, ALSH, école, infrastructures sportives, salle de spectacle...),
- assurer la sécurité, la sûreté, la solidité et la continuité de l'utilisation des bâtiments publics,
- superviser les projets et représenter le maître d'ouvrage,
- assister et conseiller l'équipe municipale sur les travaux en cours ou à réaliser,
- réaliser des travaux en régie ou en lien avec les entreprises.

Profils recherchés:

De formation supérieure dans le domaine du bâtiment et/ou riche d'une expérience similaire d'au moins 5 ans, vous possédez des compétences techniques et des connaissances générales en travaux publics et en bâtiments. Vous connaissez les procédures administratives et les règles applicables aux ERP (diagnostics réglementaires, autorisations de travaux, SSI, notices de sécurité...).

Vous disposez de connaissances en commande publique, en génie civil et d'une expérience confirmée de la conduite de projets et du management d'agents techniques.

Vous faites preuve de disponibilité, de réactivité et de rigueur.

Contact

Contact: Sandrine DEPINCE

Informations complémentaires :

Contraintes liées au poste :

- déplacements sur l'ensemble de la commune,
- interventions sur des événements ponctuels (fête de Diélette, concerts, championnats sportifs, festival de mi-année...)

37h30 hebdomadaires + 14 RTT

Participation à la mutuelle

Page de candidature en ligne : http://www.emploi-territorial.fr/candidature/0050240401379821-responsable-service-batiments-travaux-h-f

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent

accéder à cet emploi par voie contractuelle.